

# Les langues étrangères dans les maquettes des universités françaises

*Langues vivantes et anciennes en dehors des diplômes de langue*

Imaginons une révolution dans la politique du transport à Paris : chaque arrondissement décide en toute indépendance quel type de véhicules peut pénétrer sur son périmètre, et même certaines avenues peuvent à l'intérieur de ce périmètre décider d'une particularité quelconque, par exemple que seules les marques américaines ou anglaises soient les bienvenues. Avec une adoption quasi automatique au Conseil municipal central de ces mesures locales. Ce serait joli, non ?

Dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, seule la voiture particulière peut circuler, et éventuellement le bus, s'il n'y a pas trop de trafic et encore un mois sur deux. Dans le 2<sup>ème</sup> tous types de véhicules, mais pas sur les avenues où seule la voiture individuelle est admise, surtout les américaines et anglaises. Dans le 3<sup>ème</sup> pas de restrictions, même les vélos les plus archaïques sont tolérés. Dans le 4<sup>ème</sup> aussi, mais pas dans toutes les avenues. Dans le 5<sup>ème</sup> quelques types de voitures individuelles, et éventuellement les autres s'il n'y a pas embouteillage, mais une saison sur deux. Dans le 6<sup>ème</sup> jusqu'à midi certains types de véhicules et au-delà seule la voiture individuelle, et éventuellement, les autres engins si le trafic le permet, mais dans certaines avenues seuls quelques modèles peuvent circuler. Le 7<sup>ème</sup> ferait comme le 1<sup>er</sup>, le 8<sup>ème</sup> comme le 2<sup>ème</sup>, le 9<sup>ème</sup> et le 10<sup>ème</sup> comme le 3<sup>ème</sup>, etc.

Non ? Vraiment pas ? Et pourtant, cela existe déjà, sur quelque chose de presque comparable. Les véhicules mettent les gens en contact. Les langues aussi. Or les maquettes de certaines universités françaises réservent aux langues, quand il s'agit d'un complément à l'étude d'une discipline autre que linguistique, un fonctionnement bâti presque selon ce modèle abracadbrantesque, qui devient pour les étudiants et l'administration cauchemardesque.

Chaque année les aberrations de certaines maquettes d'enseignement font des ravages en toute tranquillité et donnent le sentiment à certains étudiants français et étrangers d'être victime d'une injustice contre laquelle ils sont totalement démunis. Ne tournons pas autour du pot. Le cœur du problème est que dans les universités en France chaque UFR est libre de concevoir ses maquettes comme elle l'entend, avec la validation des conseils centraux, bien entendu, qui souvent font confiance au bon sens des conseils d'UFR. C'est normal. Sauf que cela va jusqu'à décider de la place des langues étrangères dans les maquettes. Et l'objet magique qu'on trouve pour donner l'illusion d'une richesse évidente de l'offre c'est **le bonus**. *Le bonus !* Chaque étudiant de l'UFR peut choisir d'étudier une langue étrangère supplémentaire de son choix *en bonus*. Cela fait rêver. Sauf que la réalité est tout autre. C'est possible quand il y a de la place. Et quand on sait

qu'il n'y a pas de place et qu'on continue à diffuser les mêmes brochures depuis des années, cela devient problématique. Mais quand cela correspond à un véritable besoin pour un étudiant d'apprendre une langue donnée, la frustration devient lourde à supporter. Oublions les complications que cela occasionne pour l'administration et pour les enseignants qui doivent expliquer aux candidats refoulés que la priorité va aux étudiants demandant la langue comme LV1 ou LV2 obligatoire. Le fameux *bonus* ressemble en réalité à une sorte de promesse électorale, voire même pire, comme une promesse de gratuité des transports en commun à Paris entre 2h et 5h du matin.

Mais ce n'est qu'une partie des problèmes que posent les maquettes dans certaines universités françaises en ce qui concerne les langues étrangères. Voici une petite liste des anomalies que relèvent les étudiants, sans oser protester au-delà d'un dialogue très courtois avec l'enseignant responsable d'un TD qui les intéresse et qui est malheureusement saturé :

- Dans certaines UFR, il est proposé une LV1, une LV2 (obligatoire en option) et une LA (langue ancienne), alors que dans d'autres une LV1 seule, et dans d'autres encore, une LV1 et une « LV2 facultative », autrement dit en *bonus*. Bravo la lisibilité concernant l'appellation « LV2 ».
- Dans certaines UFR la LV1 va de la L1 au M2, dans d'autres elle s'arrête avant.
- Dans certaines UFR, la LV1 en master est pour un semestre, dans d'autres, elle est annuelle.
- Dans certaines UFR la langue étrangère est « de toute évidence » l'anglais, même en M2, car un étudiant parvenu à ce niveau ne sait pas encore de quoi il a vraiment besoin, alors il faut le lui imposer ; dans d'autres, elle est laissée au choix de l'étudiant parmi les langues proposées par le département ou le service ou le centre des langues.
- Pour certaines UFR le « partiel » a lieu en amphi en dehors des semaines d'enseignement, pour d'autres, le partiel a lieu dans le TD à la dernière semaine d'enseignement et l'épreuve qui a lieu en amphi s'appelle « examen terminal » qui est réservé aux étudiants salariés ou ne pouvant suivre en TD.
- Et « il va de soi » que les doctorants n'ont pas besoin de langues étrangères. Là, l'unanimité des UFR est remarquable.
- Ajoutons la règle administrative qui, dans certaines universités, exige de l'étudiant inscrit en *bonus* de suivre l'enseignement choisi et de passer les examens, au risque d'être déclaré « défaillant » en cas d'abandon. Or lui croit à l'affichage « *bonus* = langue facultative » et pense pouvoir arrêter quand bon lui semble.

Prouver que cela correspond à des considérations scientifiques est impossible. Ne perdons pas du temps sur ce terrain. Ajoutons que la gestion éparses des langues complète ce tableau chaotique : certaines UFR mutualisent l'enseignement des langues, d'autres préfèrent gérer elles-mêmes cette partie de leur offre pour... pourquoi en fait ? Elles ont leurs raisons. Point. Et parfois, elles envoient leurs étudiants se servir dans la composante des langues... en *bonus* !

L'ensemble du tableau est surréaliste et quand on y entre pour admirer les détails, on finit par se demander ce que c'est réellement une langue étrangère. N'allons donc pas trop loin et rêvons d'une université qui s'organise autrement, même si cela ne change rien à son classement international.

## **Proposition de maquette universelle pour les langues étrangères en secteur LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines)**

- Les langues étrangères sont librement choisies par l'étudiant parmi celles proposées par la composante responsable des langues (centre, département, service, UFR), y compris latin et grec ancien.
- Enseignement toujours sur deux semestres.
- Les étudiants étrangers, y compris les doctorants, doivent obligatoirement prendre le français comme LV1, sauf s'ils en valident le niveau le plus élevé.
- L1 : une seule langue LV1 – enseignement obligatoire, langue au choix.
- L2, L3, M1, M2 : LV1 obligatoire et LV2 en option obligatoire (au choix soit une langue soit une autre matière à partir d'une liste).
- Dispense possible (et non imposée) dans certains cas : étudiant titulaire d'une licence de langue, étudiant bilingue (maîtrise attestée des deux langues), excellence certifiée dans une langue étrangère.

**NB : pas de *bonus* en langue**

### **Gestion de l'enseignement des langues**

Pour que de telles maquettes puissent apporter leurs fruits, une gestion centralisée est nécessaire, dans la composante responsable des langues, bien évidemment, avec un test de niveau préalable à toute inscription en vue d'un positionnement approprié. Test INDISPENSABLE.

Mais ce n'est qu'un rêve. Pourquoi ? Parce que les UFR et les M2 sont libres de décider de ce qu'ils veulent en langues étrangères. Je dois être le seul à penser que cela est aberrant, synonyme de sous-développement et de gaspillage et que la formation des jeunes en langues étrangères peut et doit être meilleure. Alors, laissons tomber !

Ghalib Al-Hakkak, agrégé d'arabe, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

27 septembre 2017